

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 020168

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1085

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENSOUADA

OJAR

Date de naissance : 12/12/45

Adresse : 56 Rue Leopold El Dajja Blaas C 001

Tél. : 064 967 2770

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 20/01/2016

Signature de l'adhérent(e) : Bensouda

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ABDERRAHMANE HAMOUMI TANCAN-EL HANAFIA SASA ANFA 22.36.25.74	16.02.2014	164,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZIN 18 Rue Béchir Zoubeïd - 16000 ALGER - TÉL : 27 74 55 - 02 27 74 55	16.02.24	B 155	200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

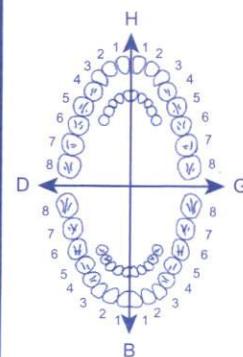
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Houriya AMRANI MIKOU
 Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH
 Dr. Wafae MSEFER FAROUQI
 Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI
 Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle
 Echographie Obstétricale 3D 4D - Echograp' Doppler C

Radiologie Conventionnelle

LOT : 230870
 PER : 10/2026
 PPC : 79,50DH

Carboxane

Boîte de 30 comprimés

Casa, Le 16/02/2024

MR BEN SOUDA OMAR

* **EUCARBON OU BIEN CARBOXANE**

2 cp x 3 fois / j pendant 3 jours après repas

* **ZETALAX / RECTOLAX / OU BIEN FORLAX**

2 jours avant examen, 1 Microlavement le soir

- Pas de légumes pas de fruits /pendant 3 jours

* Diner léger la veille (bouillon, grillade, pas de crudités)

* Venir à jeun ou arrêter de manger au moins 5 h
 Avant examen



Lot : 042
 À utiliser de préférence avant le : 11/2027

PPC : 84,50 DH

CABINET DE CHIRURGIE
UROLOGIQUE ET ANDROLOGIE

عيادة جراحة الكلى و المسالك البولية
و التناسلية والضعف الجنسي



Docteur Bensouda Karim

Chirurgien Urologue
Ancien Médecin au CHU Ibn Sina
de Rabat

الدكتور بنسودة كريم

اختصاصي في جراحة المسالك البولية
طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن سينا
الرباط

Casablanca le

ORDONNANCE

Nom:

Age:

Dr BENSOUDE KARIM
Chirurgien Urologue
52 Bd Zerktouni - Casablanca -
Télé : 05 22 22 61 75 - Fax : 05 22 29 64 86

Atta

HBS

EBS

LABORATOIRE TAZI
TAZI Karim
BIOLOGISTE
78, Rue d'Algérie - Casablanca
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86

Dr BENSOUDE KARIM
Chirurgien Urologue
52, Bd Zerktouni - 4^{me} étage - N° 31
Casablanca - Tel: 0522 22 61 75

52, Bd Zerktouni - 4^{me} étage - N° 31
Imm Espace Erreda (en face marché aux fleurs)
(audessus d'attijary Wafabank)
Casablanca

Tél : 05 22 22 61 75

Urgence : 0661 207 177

Gmail : urologuebensouda@gmail.com



مختبر التازي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

NF EN ISO 9001:2008

ASCI

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.asci-qualitatem.fr

TAZI KARIM

Dr BENSOUDA KARIM

52,Boulevard Zerkouni,4ème étage,N°31

Immeuble 'Espace Errada'

CASABLANCA

Examen du 16-02-2024 - Edité le 19-02-2024

Mr BENSOUDA Omar

Né(e) le : 12-02-1945 (79 ans)

Dossier N° : 24020602

Code patient : 24020602

BACTERIOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

PRELEVEMENT

2 éme jet

Examen cytologique

Culot	Minime
Leucocytes:	Rares (3/mm3)
Hématies :	Rares (2/mm3)
Cellules épithéliales :	Rares
Cylindres :	Absence
cristaux:	Absence
Parasites	Absence
Flore microbienne	Pas de germes visibles

Examen bacteriologique

Uricult:	Steriles
Cled et milieux usuels	Stériles
Milieu de Sabouraud	Stériles

10 10

Laboratoire Tazi
Casablanca
Algérie
Téléphone : +213 22 43 32 32
Site web : www.lab-tazi.ma | Email : lab.tazi@yandex.fr

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

IF : 40303250 CNSS : 1121946 RC : 187112 INPE : 09300124 TP : 35504101
ICE : 001656516000089
RIB : 007780000200100000003735

FACTURE N° : 240001718

CASABLANCA le 16-02-2024

Mr BENSOUDA Omar

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
9106	Forfait traitement autre échantillon	B	5
B242	Antibiogramme	B	60
B241	Cytologie. Culture. Identification	B	90

Total des B : 155

TOTAL DOSSIER : 208 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent huit dirhams .

